

CONDITIONS GENERALES DE VENTES DES PRESTATIONS DE SERVICES

Application

Les conditions générales de vente sont applicables à toutes les commandes de prestations de services qui sont passées à la société FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique, établie à Vieux-Fraisse, 48300 Rocles, ci-après dénommée FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique.

Ces conditions générales de vente sont seules applicables, à l'exclusion des conditions particulières réalisées conjointement et acceptées par les deux parties.

FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique pourra modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment, sous réserve de faire apparaître ces modifications sur le site web www.griffinformatique.com. Les conditions en ligne au moment de la commande restent d'application pour cette commande. Le client est censé en avoir pris connaissance et conscience, en avoir accepté toutes les clauses.

Offre et Commande

Sauf stipulation contraire, le délai de validité de nos offres est de 2 mois.

Pour être accepté, un devis doit porter la mention « bon pour accord » et la signature d'un responsable de l'entreprise, valant commande, retournée par voie postale ou par e-mail. A défaut de devis signé, la facture finale faisant foi sur la base du devis convenu.

Prix

Les prix de FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique sont libellés en euros, sauf mentions contraire.

Le client pourra bénéficier de réductions de prix, rabais, remises et ristournes déterminés explicitement et nominativement par FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique.

Paiement

Les factures et acomptes sont payables, dans la devise de la facturation, au siège social de FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique, dès réception de la facture ou demande d'acompte, et au plus tard dix jours francs après réception.

Un acompte de 30% du montant du devis est demandé pour toute prestation de services.

Toute réclamation relative à une facture devra être transmise par écrit, au siège social de FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique, au plus tard huit jours francs après sa réception. A défaut, le client ne pourra plus contester cette facture.

En cas de défaut de paiement à l'échéance, le paiement de la totalité des factures deviendra immédiatement exigible.

Toute facture impayée à l'échéance produira, de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt de retard égal au taux marginal de la BCE à la date d'exigibilité majoré de 10 points (selon l'article L. 441-6 du Code de Commerce).

Chaque relance pour facture impayée sera facturée en sus sept euros HT, dès la date d'exigibilité.

En outre, en cas de non-paiement de la facture à date d'exigibilité de celle-ci, FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique aura de plein droit la faculté de suspendre ou d'annuler la fourniture des prestations de services demandées par le client, et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations, et/ou de diminuer ou d'annuler les éventuelles remises accordées au client.

FLOURET Jonathan – Griff'Informatique – Vieux-Fraisse – 48300 Rocles – tél. : 06.32.11.57.62



Création de sites internet - Création de progiciels - Vente de Matériel informatique

www.griffinformatique.com – contact@griffinformatique.com

- SIRET : 502581 762 00015 -

Délais

Sauf garantie expresse donnée dans des conditions particulières, les délais de livraison mentionnés dans les devis ne sont pas des délais de rigueur. La responsabilité de FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique ne pourra être engagée que si le retard est important et imputable à sa faute lourde, et que le client a exactement respecté les délais qui lui ont été demandés, notamment dans le cas de fourniture de contenu pour site Internet.

Le client ne pourra invoquer les délais d'exécution pour demander la résolution du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication, sauf stipulation contraire écrite expressément acceptée par FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique.

Propriété

Tout code informatique écrit en vue d'être utilisé par le client ou revendu restera la propriété de FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique jusqu'au paiement en l'intégralité du montant des factures relatives à la prestation de service (Loi du 12 mai 1980).

Le client garantit que le contenu confié à FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique ne porte atteinte à aucun droit des tiers et s'engage à garantir FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique contre toute revendication, recours ou action de la part de tiers se prévalant de droits privatifs ou tout autre droit sur le contenu. Ainsi, le client garantit avoir acquis pour diffusion sur le réseau Internet et plus généralement sur tout support, tous les droits et autorisations afférents aux éléments composant son contenu, toute contribution faisant l'objet de protection spéciale par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle. En outre le client garantit que le contenu confié est conforme à la réglementation en vigueur.

Garanties

FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique garantit que les logiciels et les éléments créés et fournis au client respectent les droits des tierces parties et ne sont pas illégaux.

Le client est le seul responsable du contenu dont il demande l'exécution à FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique.

FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique décline toute responsabilité en cas d'interruption de service Internet ou de perte de données causée par un fournisseur d'accès à Internet n'ayant aucun lien direct avec FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique. De même, lors d'une prestation d'hébergement de site Web ou du service e-mail demandée par le client, FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique ne peut être tenu responsable des dommages directs ou indirects causés par une interruption temporaire de ses services ou de ses fournisseurs.

Il est expressément convenu que FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique s'engage à une obligation de moyens. A ce titre, FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique s'engage à mettre en oeuvre tous les moyens dont elle dispose afin de rendre la ou les prestations de services engagées.

FLOURET Jonathan – Griff'Informatique – Vieux-Frasse – 48300 Rocles – tél. : 06.32.11.57.62



Création de sites internet - Création de progiciels - Vente de Matériel informatique

www.griffinformatique.com – contact@griffinformatique.com

- SIRET : 502581 762 00015 -

Limitations des prestations

Lorsque la prestation de services est terminée, FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique n'assume plus aucune responsabilité que celles prévues à l'article précédent. En conséquent, FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique n'est tenu à aucuns dommages et pour des dégâts encourus par le client à la suite de modifications apportées à la prestation de services par le client ou un utilisateur ou n'importe qui en dehors du personnel de FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique.

Confidentialité

Tant le client que FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique s'engagent à ne pas divulguer à des personnes tierces, des informations confidentielles, en ce compris et, mais non limités aux codes d'accès et mots de passe, informations financières, aux données de facturation et aux informations sur le hardware, les logiciels et le service.

Résolution de la vente

Le présent contrat est valable jusqu'au moment de l'achèvement du site ou, le cas échéant, jusqu'à résiliation par le client du contrat de maintenance. La redevance forfaitaire est payable en début de période. Le non-paiement du forfait entraîne la résiliation automatique du contrat de maintenance.

Compétence

Tout litige directement ou indirectement relatif aux relations contractuelles de FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique avec le client est de la compétence exclusive des Cours et Tribunaux de Mende - Lozère.

Droit applicable

Les relations contractuelles de FLOURET JONATHAN – Griff'Informatique avec le client sont régies par le droit français.

FLOURET Jonathan – Griff'Informatique – Vieux-Fraisse – 48300 Rocles – tél. : 06.32.11.57.62



Création de sites internet - Création de progiciels - Vente de Matériel informatique

www.griffinformatique.com – contact@griffinformatique.com

- SIRET : 502581 762 00015 -